



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 15-01-2025 /

Dossier complet le : 20-01-2025 /

N° d'enregistrement : 000786/KK P

1 Intitulé du projet

Projet de creation d'un crematorium sur la commune de Luxeuil-les-Bains (70)

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

OGF

Raison sociale

OGF

N° SIRET

54207679930178

Type de société (SA, SCI...)

Societes

Représentant de la personne morale ☐ Madame

☒ Monsieur

Nom

GOURINAL

Prénom(s)

Jean-Antoine

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
48. Crématoriums., 48A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☒ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☒ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le groupement OGF-ELYSIO Invest est delegataire pour la construction et l'exploitation d'un crematorium sur la commune de Luxeuil-les-Bains, dans le departement de la Haute-Saone (70), en region Bourgogne-Franche-Comte. Le terrain vise par le projet, d'une superficie d'environ 4 831 m², est actuellement en friche semi-naturelle, dans un secteur semi-urbain, dans une zone en expansion regroupant des activites variees : commerciales, tertiaires et sportives. Le voisinage immediat du projet comporte principalement des entreprises, un centre equestre et des terrains en friches, boises ou a vocation agricole.

4.2 Objectifs du projet

Actuellement, deux crematorium sont implantes a l'echelle departementale, dans les commune de Hericourt et Echenoz-la-Meline. La creation d'un equipement d'interet general pour la commune de Luxeuil-les-Bains permettrait de couvrir la partie Nord du departement et se justifie par une hausse de la mortalite prevue par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) ainsi que par l'augmentation croissante de la demande de cremations (il y a 20 ans, une famille sur 100 choisissait la cremation, aujourd'hui, c'est le cas d'une famille sur 3). Cette augmentation s'explique en partie par une evolution des mentalites dans les societes occidentales qui a modifie les attitudes vis-a-vis de la cremation. Cette acceptation de plus en plus grande de la cremation conduit un certain nombre de communes et de collectivites locales a construire des crematoriums ou a augmenter leur capacite. Une attention particuliere est portee sur l'integration architecturale paysagere et environnementale du projet en phase conception, construction et exploitation.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

La phase de travaux a une durée estimée à 12 mois, avec un passage journalier moyen de deux véhicules liés au chantier. Les travaux en extérieur s'effectuent pendant la journée. Une charte « chantier à faible nuisance », est intégrée aux pièces du dossier de consultation des entreprises. Il s'agit d'un document contractuel valide par l'ensemble des intervenants sur le chantier, qui fixe notamment des obligations en termes de réduction des consommations, des déchets et des nuisances.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Conformément à la réglementation, le bâtiment (surface totale d'environ 583 m²) est constitué de 2 parties :

- partie publique réservée à l'accueil des familles ;
- partie technique (appareils de crémation, système de traitement des émissions atmosphériques et locaux de service) réservée au personnel.

L'exploitation de 2 appareils de crémation est prévue à terme. Les appareils de crémation sont constitués d'une chambre de crémation (crémation des cercueils, gazéification et combustion des différents éléments organiques) et d'une chambre de postcombustion des gaz.

Le système de filtration permet le traitement des gaz et des fumées avant rejet dans l'atmosphère. Il consiste en un traitement par voie sèche et comprend un refroidisseur de fumées couplé à un aérorefrigérant pour évacuer les calories, ainsi qu'un doseur de réactifs neutralisants pour le traitement des fumées. Des manches filtrantes permettent la rétention des composés contenus dans les gaz, qui sont récupérés dans des fûts hermétiques.

Les aménagements extérieurs comprennent :

- des espaces verts arbores et des aménagements végétalisés avec des essences locales ;
- un jardin du souvenir avec un puits de dispersion et des cheminements piétons ;
- une zone de stationnement au Sud du bâtiment (49 places dont 4 places PMR et 3 équipées de bornes de recharge électrique) ;

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à un permis de construire au titre des articles L et R421-1 et suivant du Code de l'Urbanisme.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface placher du bâtiment	426.173

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal : BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : °E ° ' " Lat. : °N ° ' "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☒ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☐	☒	
En zone de montagne ?	☐	☒	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☒	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☐	☒	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☒	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☒	
Dans un site inscrit ?	☐	☒	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☒	☐	La zone NATURA 2000 la plus proche est la pSIC/SIC/ZSC et la ZPS «Vallee de la Lanterne » (FR4301344 et FR4312015), d'une superficie de 23 880 ha (emprise similaire) et localisees a environ 800 m a l'Ouest du terrain vise par le projet.
D'un site classé ?	☐	☒	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	Pendant la phase de travaux, l'alimentation en eau du chantier est assurée par le réseau communal. Pour la phase d'exploitation, la consommation d'eau est uniquement utilisée pour les besoins sanitaires et l'entretien des espaces verts. Les équipements de cremation ne necessitent pas un apport d'eau. L'eau consommee est fournie par le reseau d'alimentation en
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☒	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☒	☐	Le projet est connecte au reseau d'alimentation en eau potable ainsi qu'au reseau d'eaux usees communal.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	Le terrain vise par le projet est situe en zone semi-urbaine. Celui-ci est actuellement en friche semi-naturelle vierge de toutes plantations. Le projet vise a vegetaliser le site avec des essences locales adaptees et facile d'entretien.
Milieu naturel	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☒	Le projet n'est pas a l'origine d'impact notable sur : la quantite et la qualite des effluents ; le trafic routier ; la qualite de l'air ; les emissions sonores, lumineuses et olfactives. Ces informations montrent une absence d'incidence notable du projet de crematorium sur la zone appartenant au reseau NATURA 2000 la plus proche du terrain vise par le projet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☒	☐	Selon le DDRM de la Haute-Saone (version 2020) et l'outil GEORISQUES du Ministere en charge de l'Environnement : transport de matieres dangereuses.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Selon le DDRM de la Haute-Saone (version 2020) et l'outil GEORISQUES du Ministere en charge de l'Environnement : inondation, retrait gonflement des argiles, radon et sismique.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	Sur la base du retour d'experience, les niveaux de risques associes aux emissions atmospheriques des crematoriums sont inferieurs aux seuils de reference.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	Les equipements mis en place sont performants et les emissions atmospheriques inferieures aux valeurs limite de rejet reglementaires.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☐	☒	Durant la phase de chantier, il est estime un passage journalier de 2 vehicules, ce qui ne presente pas d'incidence vis-a-vis du trafic routier avoisinant et de gene en termes d'accès et de circulation. Considerant un nombre maximal de 400 vehicules journaliers durant la phase d'exploitation, l'impact n'est pas notable au regard de la proximite de la zone commerciale situee au Nord du site.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	La phase de travaux occasionne ponctuellement des nuisances sonores dues principalement aux engins de chantier. Les niveaux sonores restent a un niveau acceptable par le voisinage, en dessous
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	des limites reglementaires. En phase d'exploitation, compte tenu de la necessite d'un confort favorable au recueillement pour les familles, les installations techniques ne generent pas de nuisances sonores.
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	Durant la phase de chantier, les produits de construction utilises sont nettoyables (sans faire usage de produits d'entretien odorants) et ne sont pas a l'origine d'emissions odorantes notables.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	Les locaux sont ventiles selon les normes et textes en vigueur. Le systeme de traitement des fumees permet la neutralisation des eventuelles odeurs residuelles issues de la combustion.
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	Le fonctionnement du crematorium n'engendre pas de nuisances vibratoires specifiques.
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☒	Durant la phase de chantier, les travaux a l'exterieur s'effectuent pendant la journee. Ils ne sont pas a l'origine de nuisances lumineuses.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	L'exploitation du crematorium n'est pas a l'origine de nuisances lumineuses etant donne l'absence d'activite nocturne et d'enseignes lumineuses.
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☒	☐	Les principales emissions atmospheriques sont celles generees par les appareils de cremation. Ces emissions sont rejetees au niveau de la cheminee apres avoir subi un traitement par filtration. Les emissions atmospheriques sont essentiellement composees de gaz de combustion, de poussieres, de metaux, de dioxines/furanes, d'acide chlorhydrique et de Composes Organiques Volatils. Les équipements performants assurent des rejets
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☒	☐	
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	cf. effluents

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☒	☐	Les effluents liés à l'exploitation du crématorium comprennent les eaux usées sanitaires et les eaux pluviales (pas de besoin en eau pour le système de traitement des émissions atmosphériques, les réactifs étant sous forme solide). Les réseaux d'eaux usées et les eaux pluviales sont raccordés à l'assainissement collectif.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☒	☐	Les déchets ménagers sont triés et stockés dans des poubelles et conteneurs et éliminés via la filière de ramassage communal des ordures ménagères. Les métaux ferreux et non ferreux récupérés lors de la crémation sont triés, stockés dans des conteneurs spécifiques, puis recyclés. Les déchets issus du traitement des gaz de combustion sont stockés dans des contenants hermétiques et envoyés vers un centre de déchets.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	Le terrain visé par le projet se situe en dehors de tout périmètre de protection de patrimoine (monuments historiques, sites inscrits et classés au titre du paysage). En cohérence avec les objectifs définis, une grande importance est accordée au volet écologique et à l'intégration paysagère.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☒	Le terrain visé par le projet est actuellement en friche semi-naturelle.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☒ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

cf. Annexe 8

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié .	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☒

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☒

Nom **REISS**

Prénom Catherine

Qualité du signataire Gestionnaire de contrats de concession

À Paris

Fait le 15-01-2025 /

Signature du (des) demandeur(s)